

CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RECHERCHE

Bilan de l'évaluation du 10 décembre 2014 La recherche artistique au CNSMD de Lyon

Roy Howat (Keyboard Research Fellow, Royal Academy of Music, Research Fellow, Royal Conservatoire of Scotland, Adjunct Lecturer and Research Associate, Queensland Conservatorium Griffith University)

Nicolas Donin (Département Recherche et développement, Ircam-CNRS)

1. Appréciation générale

La journée d'évaluation a consisté en une introduction du directeur de la recherche avec un exposé précis de la recherche concernant les 2^e et 3^e cycles, ainsi que de la préparation à la recherche durant le 1^{er} cycle. Ont suivi quatre exposés par des doctorants en 3^e cycle sur leurs sujets de thèse respectifs. La qualité des projets et de leur réalisation était toujours tout en évidence, plus que justifiant les démarches de la dernière décennie quant à la recherche musicale avec sa pratique et son interprétation.

2. Points forts

- L'ensemble du cursus LMD fait l'objet d'une stratégie pédagogique claire et cohérente et la structuration de la recherche est parfaitement explicite. Lesdits contrôles et autres formes de soutien semblent bien définis pour limiter tout échec éventuellement dû à un projet insuffisamment maîtrisé ou défini dès son début – un problème souvent associé à des projets combinant la pratique d'interprétation avec la recherche ;
- L'équipe pédagogique impliquée dans le LMD comprend des professeurs hautement qualifiés et fortement engagés au côté des étudiants. Cette conjonction entre qualité et disponibilité n'est pas l'apanage de tous les établissements d'enseignement supérieur français impliqués dans des cursus doctoraux de recherche en art ; elle constitue manifestement, et à raison, une motivation pour les étudiants en M et en D ;
- Les doctorants que nous avons entendus sont d'un haut niveau à la fois intellectuel et artistique, et dotés d'une capacité à travailler collectivement et à socialiser le produit de leur activité. Les premiers résultats sont prometteurs et pourront faire l'objet de retombées multiples, tant pour eux que pour le CNSMD ;
- La qualité interprétative des projets de recherche en doctorat exposés est impressionnante, ne laissant aucun souci quant au niveau exigé pour cet élément du cycle. Les choix des directeurs de thèse et de tuteurs montrent une largeur de coopération internationale avec d'autres institutions ;
- Les grands thèmes de la recherche sont pertinents par rapport au CNSMD, mais correspondent aussi à des domaines de recherche académique bien identifiés, ce qui ne peut que faciliter la coopération art/recherche ;

- Les partenariats initiés avec le CHELs et CoPeCo garantissent au LMD du CNSMD une capillarité d'une part interdisciplinaire, d'autre part internationale, qui semble très pertinente et dont les fruits pourront être évalués par le prochain conseil scientifique ;
- La charte du professeur référent, définissant son rôle et le socle minimal d'interactions avec l'étudiant qu'il doit assurer, est essentielle pour assurer le bon suivi des travaux de recherche en master ;
- La récente nomination de la responsable de la médiathèque est un atout précieux et offre une collaboration appréciable pour la recherche. Elle comprend absolument cette philosophie en la soutenant, allant au-delà de la simple disponibilité du contenu de la médiathèque pour proposer un centre d'intérêt créateur et actif pour la musique et le spectacle, y attirant les musiciens et encourageant l'esprit de la recherche.

3. Points faibles

- L'absence de financement, même partiel, des projets doctoraux en tant que tels (indépendamment des apports liés aux productions) est un frein d'une part à l'attractivité du doctorat, d'autre part à l'ancrage des travaux doctoraux dans la durée ;
- Les doctorants, et possiblement l'équipe pédagogique, ne partagent pas une vision claire du paysage de la recherche en art au-delà de leur domaine propre de spécialisation ;
- La majorité des doctorants, indépendamment de leur degré d'avancement dans la thèse, avaient du mal à annoncer clairement les objectifs initiaux du projet de recherche et les critères à l'aune desquels juger le résultat de leur démarche.

4. Recommandations

On ne constate aucun point faible, au-delà du défi inhérent à des projets de recherche dans les arts du spectacle : de définir et conserver un rapport entre l'élément interprétation et tout mémoire qui peut l'expliquer en faisant également des avances en information et en compréhension dans le domaine. Ce défi est visible dans deux des projets où le mémoire éventuel devra dépasser une description (tantôt détaillée) de la musique concernée et les processus interprétatifs qui forment l'élément pratique. Le risque semble bien maîtrisé pour les deux autres projets exposés qui montrent une définition tout à fait scolastriquement fiable de leurs découvertes de répertoire et de leur établissement d'éditions critiques.

• Accompagnement et conduite des recherches

Certaines universités organisent des étapes jalonnant les trois ans de thèse, notamment : pour l'admission en thèse, production d'un calendrier prévisionnel de la recherche ; à mi-parcours, mini-soutenance et validation ou réorientation par un comité de suivi ; avant la fin, soumission d'un article à une revue spécialisée dans le domaine. Ce peuvent être des pistes dont s'inspirer pour écarter le danger d'absorption du travail de recherche par les projets de productions.

• Méthodologie

Après la propédeutique du niveau L (qui s'attache aux démarches élémentaires de la recherche à un niveau très général), il serait intéressant d'insérer progressivement des enseignements, ou des actions de sensibilisation, interrogeant la spécificité de la « recherche en art » par rapport à la recherche musicologique (ou autre). Par exemple :

Niveau M : analyser des exemples de « recherche en art » (suffisamment divers pour ne pas induire un comportement servilement imitatif de la part des aspirants doctorants). Cet exercice aiderait les étudiants à mûrir leur démarche et à anticiper les résultats possibles d'une thèse en termes artistiques, scientifiques, professionnels, médiatiques. Cela inciterait aussi les professeurs à expliciter davantage les attendus possibles d'une recherche de ce type.

Niveau D : impliquer les doctorants dans réflexion sur la recherche en art, par un séminaire de lecture/discussion de travaux existants (anciennes thèses des CNSMD, publications de « recherche musicale », publications de projets collaboratifs interprètes/musicologues, mais aussi élargir à la recherche en arts plastiques etc.). Intérêt pluriel : aider les étudiants à se situer par rapport à une bibliographie en pleine explosion ; les préparer à répondre aux nombreuses objections à propos de la recherche en art que soulèvent fréquemment musiciens et musicologues, y compris parfois au cours d'un jury de thèse ; les inciter à contribuer activement à la réflexion collective sur les objectifs et les moyens de la recherche en art (et leur éventuelle spécificité) qui se développe à l'échelle internationale.

• **Organisation du conseil scientifique de la recherche en tant que tel**

Il serait bien de ménager, en fin de journée, un temps de mutualisation de la réflexion entre les experts invités (permettant de faire émerger des points de convergence ou des idées supplémentaires, et de préparer la rédaction d'un rapport commun). Par exemple 45 mn à huis clos, ou bien 30 mn huis-clos suivis de 30 mn avec le directeur de la recherche.

Le rapport produit par le conseil scientifique de l'édition précédente devrait être mis à disposition du conseil suivant, et/ou l'objet d'une diapositive de l'intro du directeur de la recherche synthétisant les apports et recommandations de la session précédente. Si l'on se projette à l'échelle d'une dizaine d'années, une certaine cumulativité des réflexions des différentes sessions est souhaitable, ainsi que la possibilité d'une mise en série des statistiques et autres données recueillies au fil des promotions d'étudiants.